



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact : Ligue suisse contre le cancer : Aline Binggeli, chargée de communication,
aline.binggeli@liguecancer.ch, téléphone direct : 031 389 92 10
Office fédéral de la santé publique : Communication, media@bag.ch,
téléphone direct : 058 462 95 05

Date : Berne, 5 décembre 2014

Journée du cancer 2014 : Les experts saluent une meilleure protection contre le radon.

Radon – Un risque sous-estimé dans l'habitat

En Suisse, le radon engendre chaque année 200 à 300 décès suite à un cancer du poumon. Les émissions de radon dans l'habitat peuvent être considérablement réduites par des mesures appropriées lors de la transformation ou de la construction des bâtiments. Les connaissances actuelles sur le radon, la nouvelle évaluation des risques et leurs conséquences ont été présentées et discutées lors de la Journée du cancer 2014. Les experts sont unanimement d'avis qu'il est impératif de protéger la population.

Près de 200 spécialistes du bâtiment, de la médecine et de la santé publique, des scientifiques et des représentants des autorités se sont rencontrés à Berne le 4 décembre pour s'informer et échanger sur le thème Radon. L'élément central était le **Plan d'action radon** de l'Office fédéral de la santé publique, qui a pour but d'assurer la protection de la population suisse contre le radon. Le point clé de ce plan d'action est la révision de l'ordonnance sur la radioprotection, qui doit être adaptée. La promotion de la protection contre le radon dans le secteur du bâtiment est également un élément essentiel : des mesures appropriées lors des transformations et de la construction permettent de diminuer considérablement et à peu de frais l'exposition au radon dans l'habitat. La norme SIA 180, déterminante pour le secteur du bâtiment, a déjà été adaptée en 2014 et est en vigueur depuis le mois de juillet. Pour la première fois, cette norme tient compte de la nuisance du radon et la protection contre ce polluant radioactif est prévue dans le processus de construction de nouveaux bâtiments.

Plus de personnes concernées que ce qu'on pensait

Le Plan d'action radon a été conçu parce que plusieurs instances internationales, dont l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 2009, ont recommandé des valeurs de référence inférieures, afin de réduire les risques du radon pour la santé dans l'habitat.



Ces nouvelles valeurs se basent sur de récentes études, qui montrent que le risque d'une exposition à long terme dans l'habitat est plus important que ce qu'on pensait jusqu'ici. Les nouvelles évaluations ont démontré que non seulement la région des Alpes et la chaîne du Jura sont concernées par cette problématique, mais toutes les régions du pays. Le radon est la première cause de cancer du poumon après le tabagisme. En Suisse, 200 à 300 décès sur près de 3000 dus au cancer du poumon sont engendrés par le radon.

Une meilleure protection contre le radon est saluée : chaque décès dû au cancer est de trop.

Les développements en cours pour la protection contre le radon en Suisse dans les domaines de la législation et du bâtiment ont été accueillis positivement par les professionnels. Le coût a par contre été discuté : Quel est le coût acceptable ? Le prof. Jakob Passweg, Dr méd., président de la Ligue suisse contre le cancer, a ramené le débat à l'essentiel. Chaque décès dû au cancer est de trop. Pour prévenir efficacement le cancer, il est très important que les nouvelles directives soient appliquées. La branche du bâtiment et les autorités cantonales jouent ici un rôle central.

Radon

Le radon, gaz noble radioactif, est invisible, inodore et insipide. Il provient de la désintégration de l'uranium dans la croûte terrestre. À l'air libre, il ne présente aucun risque pour la santé. Il peut cependant pénétrer dans les maisons par des dalles et des parois de caves mal isolées et s'enrichir.

Des atomes de radon peuvent continuer de se décomposer. Quand le produit radioactif de cette dégradation est respiré, il s'installe dans les poumons et irradie le tissu pulmonaire. Une concentration croissante de radon augmente le risque de contracter un cancer du poumon.

*La **Ligue suisse contre le cancer**, fondée en 1910, est une organisation à but non lucratif œuvrant pour la prévention du cancer, la promotion de la recherche et le soutien des personnes atteintes de cancer et leurs proches. En tant qu'organisation faitière, elle rassemble 19 ligues cantonales et régionales. Certifiée ZEWO, elle est principalement financée par des dons.*